

Conditions supplémentaires Adobe Spark

Date de publication : 16 mars 2020 Date d'entrée en vigueur : 16 avril 2020 Remplace toutes les versions antérieures.

Les présentes Conditions supplémentaires régissent l'utilisation d'Adobe Spark et sont incorporées par référence dans les Conditions générales d'utilisation d'Adobe (les « **Conditions générales** ») disponibles sur le site <https://www.adobe.com/legal/terms.html>. (Ces conditions supplémentaires et les Conditions générales sont collectivement appelées « **Conditions** ».) Les termes commençant par une majuscule et non définis ont la signification donnée dans les définitions des Conditions générales.

1. Police téléchargée par un client Spark.

1.1 Pour tout fichier de police ou toute police que vous importez ou soumettez à Adobe Spark (« **Police téléchargée par un client Spark** »), vous déclarez et garanzissez que vous disposez de tous les droits nécessaires pour nous permettre d'utiliser, de reproduire, d'afficher, d'héberger et de distribuer la Police téléchargée par un client Spark dans le cadre de Projets Spark (définis ci-dessous) que vous créez via Adobe Spark. Une Police téléchargée par un client Spark n'est pas considérée comme un Projet Spark, tel que défini dans les Conditions. Adobe ne déclare pas ni ne garantit qu'une telle Police téléchargée par un client Spark sera compatible avec ou adaptée à une utilisation avec Adobe Spark.

1.2 Dans le cas où nous sommes informés par un tiers ou que nous avons connaissance que vous ne disposez pas des droits que vous garantissez à l'article 1.1 (Police téléchargée par un client Spark) ou que votre Police téléchargée par un client Spark viole les Droits de propriété intellectuelle de tiers, nous pouvons supprimer la Police téléchargée par un client Spark de votre compte et des Projets Spark qui utilisent ladite police. Si nous supprimons votre Police téléchargée par un client Spark de votre compte ou des Projets Spark qui utilisent la Police téléchargée par un client Spark, l'affichage de vos Projets Spark peut changer. Pour en savoir plus sur la façon dont vos Projets Spark peuvent changer, veuillez consulter la page FAQ Adobe Spark.

1.3 Nous vous recommandons de sauvegarder régulièrement votre Police téléchargée par un client Spark ailleurs si les Services fournissent du stockage et que cette fonctionnalité est activée par les Services concernés.

1.4 Vous pouvez révoquer notre accès à votre Police téléchargée par un client Spark et résilier nos droits à tout moment en supprimant votre Police téléchargée par un client Spark de la fonction Brand Manager d'Adobe Spark.

1.5 En cas de résiliation ou de fermeture de votre compte, nous nous réservons le droit de supprimer votre Police téléchargée par un client Spark. Certaines copies de votre Police téléchargée par un client Spark peuvent toutefois être conservées dans le cadre de nos sauvegardes de routine.

1.6 Vous ne devez pas partager une Police téléchargée par un client Spark ni agir de façon à enfreindre les Droits de propriété intellectuelle de tiers.

1.7 Vous ne devez pas télécharger, transmettre, stocker ou rendre disponible toute Police téléchargée par un client Spark ou tout code contenant des virus, du code malveillant, des logiciels malveillants ou tout composant conçu pour nuire aux fonctionnalités des Services.

1.8 Nous pouvons collecter des informations liées à votre utilisation de la Police téléchargée par un client Spark, telles que les noms de la Police téléchargée par un client Spark et la façon dont vous l'utilisez.

2. Services tiers.

2.1 Adobe Spark comprend des fonctionnalités qui vous permettent d'utiliser et de rechercher du contenu de services tiers indépendants dans Adobe Spark et d'importer ces contenus directement dans votre Projet Spark. Adobe Spark fournit l'accès à ces services tiers uniquement pour des raisons de commodité. Certains services tiers ou contenus peuvent être proposés pour un usage personnel et non commercial uniquement. Pour plus d'informations, consultez Droits d'utilisation des images : <https://www.adobe.com/legal/permissions/image-notice.html>. Toutes les autres exigences des Conditions générales concernant l'utilisation de fournisseurs tiers s'appliquent.

3. Informations personnelles des visiteurs Spark.

3.1 **Vos responsabilités.** Entre nous et vous, vous êtes seul responsable de toutes les informations personnelles des visiteurs de vos Projets Adobe Spark (« **Visiteurs Spark** ») que vous pouvez collecter via vos Projets Spark lorsque les visiteurs Spark accèdent à vos Projets Spark, les consultent ou les utilisent. « **Projets Spark** » désigne les projets que vous créez à l'aide d'Adobe Spark, tels que des vidéos, des pages Web et des graphiques. Vous devez :

(A) vous conformer à toutes les lois et règles relatives à la protection des données et la confidentialité applicables aux informations personnelles des Visiteurs Spark, ce qui peut inclure la mise à disposition d'une Politique de confidentialité dans ou avec vos Projets Spark, la présentation d'une bannière de cookies, l'obtention et le maintien du consentement, etc.; et

(B) nous rembourser, nous exempter de toute responsabilité et nous défendre contre toute plainte et poursuite ou tout acte de procédure qui nous est opposé par un Visiteur Spark concernant tout acte ou toute omission relatifs aux Informations personnelles des Visiteurs Spark.

Spark Additional Terms-fr_FR_20200416